

Communauté de Communes du SUD ARTOIS

5, Rue Neuve – BP 50002 – 62452 – BAPAUME CEDEX



Délibération 2013-13 du 07 janvier 2013

L'an deux mil treize, le lundi sept janvier à dix neuf heures, le Conseil la Communauté de Communes du Sud Artois s'est réuni à l'Espace Culturel Isabelle de Hainaut à BAPAUME, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul DELEVOYE, Président, conformément à la convocation qui lui avait été régulièrement faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège de l'Intercommunalité.

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés :

MM. Claude AUDEGOND – Roland DELOBELLE – Jean-Noël MENAGE – B. HIEZ - J.P. POUTRAIN

M. Cl. AUDEGOND, absent et excusé, a été suppléé par M. L. MUCHEMBLED

M. Jean-Noël MENAGE, absent et excusé, a été suppléé par M. Richard PARSY

M. Bruno HIEZ, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Charles DESCAMPS

M. Jean-Pierre POUTRAIN, absent et excusé, a été suppléé par Mme Claire POUTRAIN.

Objet : **Tarifification PISCINE**

La séance ouverte, Monsieur le Président expose au Conseil de Communauté la nécessité de délibérer sur la tarification des différents services et prestations mis en place par la Collectivité.

Monsieur le Président propose de fixer les différents tarifs applicables aux usagers fréquentant la Piscine Intercommunale « Oxygène du Seuil de l'Artois ».

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté décide à l'unanimité des membres présents et représentés :

- de fixer les tarifs d'entrée de la piscine de la façon suivante :

Tarif adultes	2.50 €
Tarif Etudiant	2.00 €
Tarif Enfants (- 8 ans) et demandeurs d'emploi	1.50 €
Aquagym	6.00 € (la séance)
Aquacycle	8.00 € (la séance)

- de préciser, pour les séances d'aquacycle, la nécessité de réservation de la séance par l'utilisateur qui se traduira par un ticket d'entrée daté qui ne sera utilisable que pour la séance réservée.

Ainsi fait, délibéré, certifié et rendu exécutoire par publication le 08 Janvier 2013 et transmission en Préfecture le 08 Janvier 2013.

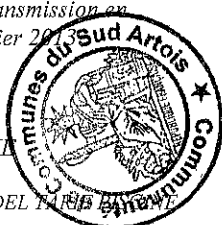
Pour extrait conforme.

Certifié et rendu exécutoire par affichage le
08 Janvier 2013 et transmission en
Préfecture le 08 Janvier 2013

Le Président

Jean-Paul DELEVOYE

2013-13 – 07/01/2013 DEL



Le Président,



Jean-Paul DELEVOYE

